

Présents

Participants : 19 personnes – voir liste en annexe

Dont François Kinard (Bourgmestre-CLDR) et Véronique Biordi (échevine DR – CLDR)

FRW : Gervaise Ropars et Alexandra Thiry, agents de développement

Commune : Axelle Lefèvre

Impact : Marjorie Lequeux, architecte

Ordre du jour :

La réunion est précédée par une visite de terrain (maison de l'instituteur et espace autour) → Voir reportage photo en annexe. La soirée se poursuit par une réunion dans la salle de village.

1- Introduction par la FRW

a. Qu'est-ce que le PCDR ?

- Le Programme Communal de Développement Rural est un document stratégique basé sur des objectifs et reprenant des projets. Cette démarche fait appel à des nombreux acteurs comme la Commune, la Région wallonne, les habitants... Grâce au PCDR, les Communes peuvent demander un subside à la Région wallonne pour la réalisation de certains projets
- La Ville de Aubange est accompagnée par la Fondation Rurale de Wallonie dans l'élaboration et la mise en œuvre de son PCDR.
- Ce processus est divisé en deux parties : l'élaboration (+/- 3 ans) et la mise en œuvre (10 ans). Aubange est actuellement en élaboration.

! LE TEMPS EST LONG...



Elaboration du PCDR

+/- 3 ans



Mise en œuvre du PCDR

10 ans

- Réunions dans les **villages**
- Travail de la **CLDR** (diagnostic, objectifs, projets)
- Rédaction des **projets** et **groupes de travail, consultations**
- Finalisation et **validation**
- **Mise en œuvre** des projets **progressivement**
- **1 convention** subventionnée par an
- Réunions de **suivi** de la CLDR
- **Communication** constante

b. But de la réunion

C'est de permettre de travailler sur les deux pistes de projets, de vérifier les besoins et d'identifier les actions à mener.

2- Exemples de projets en lien avec la rénovation d'une ancienne maison

La FRW présente quelques exemples de projets, réalisés avec l'aide de subvention « développement rural » ou non.



Des logements à Metzert (Attert)



Des logements à Wadelincourt (Beloeil)



Une maison de village à Porcheresse (Daverdisse)



Une maison de village à Erneuville (Tenneville)

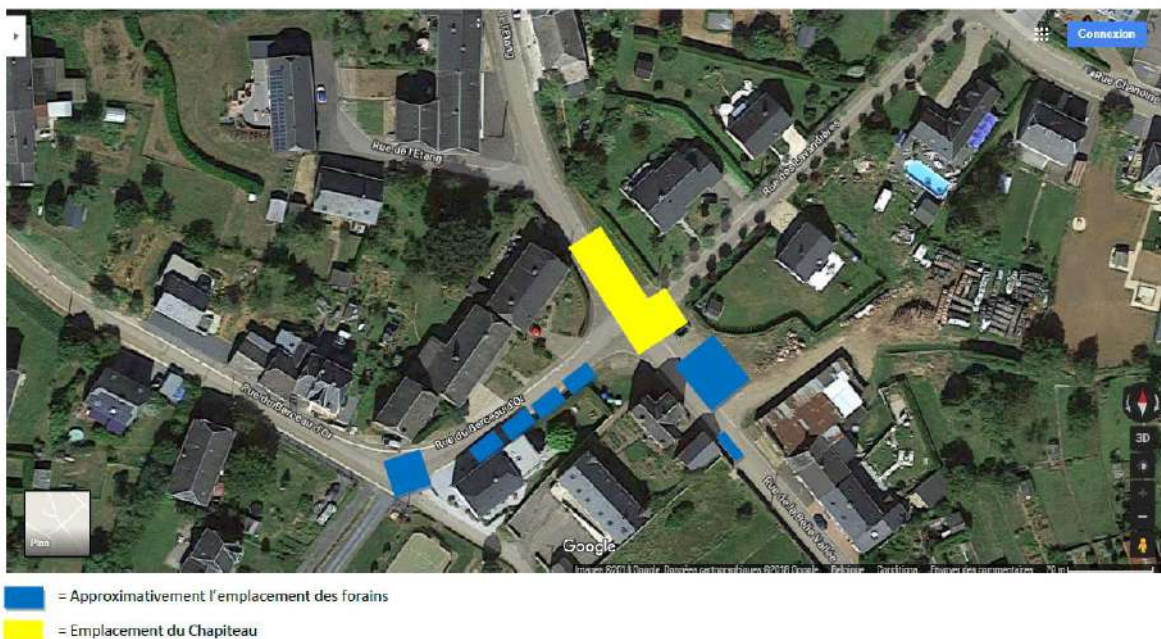
3- Présentation des pistes de projet

Il s'agit de créer un **cœur de village** à Battincourt et d'y aménager des **espaces de rencontres** :

- Un lieu avec :
 - La **Maison de l'Instituteur** (propriété communale) et **ses abords** sont à rénover. Elle pourrait être transformée en maison de village (maison intergénérationnelle) avec le rez-de-chaussée dédié aux aînés + casiers/paniers de produits locaux, et son premier étage réservé au club des jeunes.
 - Dans **l'annexe** : suggestion d'aménager un four banal (permettre aux habitants de cuire pains et pizzas, dans un esprit de convivialité avec des animations => comité à créer/identifier).
 - Le **jardin** est à aménager. Créer une liaison avec la salle des fêtes gérée par le comité de village l'Odyssée 78 ?
- Un espace public : le **carrefour** est à aménager. L'idée serait de créer en espace public de rencontre en lien avec les fonctions autour (MV, écoles, fête de village, etc.). C'est aussi un espace qui est devant la Maison de l'Instituteur.

- Des œuvres d'art en lien avec les spécificités locales pourront être intégrées au sein de ces aménagements.

Emplacement des forains lors de la fête



4- Consultation

a. Méthode

Les participants sont répartis en quatre groupes. Pendant 30 minutes, ils doivent aborder plusieurs aspects (les besoins rencontrés (pourquoi ?) Usages de l'espace dans le futur (comment, qui ?) Complémentarité avec l'Odysée 78 et la plaine de jeu ?) pour les deux pistes :

- La rénovation de la maison de l'instituteur et ses abords (annexe, jardin...)
- Le carrefour et l'espace public autour (une carte est fournie pour permettre de dessiner des schémas).

b. Résultats

La rénovation de la maison de l'instituteur et ses abords (annexe, jardin...)

Groupe A :

Préserver le bâtiment (ne pas le détruire !) ; il est sain. Trois choix possibles :

- Aménagement de locaux de réunions/rencontres dédiés à des associations. Le 1^{er} étage serait pour les jeunes, les pièces du RDC serait pour des permanences de la Commune (CPAS, Bourgmestre) et pour Vie féminine qui n'a pas de local. Une cuisine bien équipée serait nécessaire. Locaux de vente pour les producteurs locaux ou d'expositions.
- Aménagement de logements intergénérationnel : le RDC pour des personnes âgées, l'étage pour des plus jeunes
- Aménagement de logements sociaux.

L'annexe servirait à stocker le matériel de l'Odysée 78 (et permettrait la destruction du garage actuel permettant d'agrandir la cour).

Le jardin serait commun aux deux bâtiments. Il ne doit pas être un « coupe-gorge ». Pourquoi pas un abri couvert ? un auvent ? utile s'il pleut.

Le passage entre les deux bâtiments est à conserver.

Groupe B

Il n'est peut-être pas nécessaire de créer un autre bâtiment public. La salle de village existe : c'est l'Odyssee 78. Il ne faut pas faire de doublon. A noter que l'Odyssee ne dispose pas de cuisine correcte Pourquoi pas deux logements ?

La gestion de l'annexe en tant que four à pain est confuse (ça ne fonctionnera pas). Créer un abris/préau pour les jeunes dans l'annexe.

Groupe C

Il est important de préserver le patrimoine rural et ce bâtiment. Un panneau est à installer pour expliquer son rôle dans le passé du village.

Créer une maison rurale multiservices avec la délocalisation de plusieurs services (vie féminine, Commune, services médicaux, point de vente de produits locaux, distributeurs...) au RDC ; le local pour les jeunes à l'étage. Attention à l'accessibilité pour les PMR et les personnes âgées. La gestion devrait être communale (ne pas entrer en concurrence avec les salles de l'Odyssee et de l'école). Le logement ne paraît pas pertinent (trop près de la salle de village).

Annexe : du stockage (l'Odyssee a besoin d'espace). Non pour le four banal. A faire plutôt dans le chalet de la plaine de jeux et il faut trouver le porteur.

Penser énergie et complémentarité : Créer un réseau de chaleur local permettant de chauffer l'ancienne maison de l'instituteur et l'Odyssee qui a de gros frais de chauffage (pas d'isolation correcte ; environ 3.000 euros de frais d'électricité) et placer des panneaux solaires.

Groupe D

L'objectif du projet doit être d'abord la création de liens sociaux. Plusieurs idées pour le bâtiment :

- L'installation d'une crèche qui pourrait profiter du jardin et serait toute proche de la plaine de jeux. Il n'y a pas dans le village de crèche, de Maison communal de l'accueil de l'enfance (MCAE) et d'accueillante officielle. Cela répondrait à un besoin.
- Une zone de dépôt-retrait pour les colis destinés aux personnes âgées.
- Un cabinet médical avec différentes professions : médecin, kiné...
- Une école des devoirs (formation, ordinateur...)
- Une salle d'activité pour les seniors (maison d'accueil communautaire ?)
- Des logements pour les jeunes en train de construire au village.
- Les caves pourraient servir au stockage.
- Un four banal dans l'annexe.

Discussion :

- La gestion de l'espace : par la Commune, un comité spécifique ?
- Les délocalisations d'activités sont une bonne chose mais il est important que ça s'insère dans les activités du village (ex : la marche gourmande, une bonne idée, n'a pas été concertée avec les 3 associations du village qui se rencontrent une fois par an pour planifier les activités).
- L'annexe pourrait également servir d'espace « barbecue » : L'Odyssee organise déjà des barbecues dans le garage et, en utilisant l'annexe cela pourrait permettre de le supprimer et d'avoir plus d'espace dans la cour. L'annexe pourrait aussi être aménagée en partie pour les jeunes.
- Pour l'instant, il n'y a pas de Club des Jeunes à Battincourt, mais il y a beaucoup d'enfants. Soit on attend que le besoin émerge, puis on trouve un espace ; soit on prévoit quelque chose et on active les choses. La MJ de Athus pourrait être chargée de lancer le CDJ.

Le carrefour et l'espace public autour (une carte est fournie pour permettre de dessiner des schémas).

Groupe A

- Important de rénover les revêtements (propres, accueillant).
- Organiser le parking
- Sécuriser et limiter la vitesse
- Déplacer les bulles à verres ou les enterrer (=> Commune : elles ont déjà été déplacées mais il y a eu du mécontentement).
- Garder les accès piétons et favoriser l'accès à la servitude (revêtement...).

Groupe B

- Le périmètre à prendre en compte est assez grand : le carrefour, MV Odyssée 78.
- L'objectif est de mettre en valeur les liaisons et inviter à entrer à l'arrière (MV, plaine de jeux).
- Déplacer les bulles à verre
- Supprimer les murets de la cour de l'Odyssée

Groupe C

- Créer un cœur de village (pas de rond-point !) : un espace partagé / zone de rencontre tout en intégrant le besoin en parking et des espaces verts et des arbres. Marquer les entrées.
- Sécurité : casser la vitesse des véhicules (entrée rue de l'Etang). Prévenir en amont.
- Convivialité : pour les moments ponctuels comme la fête (le chapiteau mesure 30 x 10 m) et la brocante, et permanence via une zone de rencontre
- Esthétique : préserver le caractère rural (matériaux...), une place ouverte, comme à Mussy-la-Ville
- Le périmètre est à prendre largement : Plaine jeux – rue des 7 fontaines... ; intégrer la servitude qui part du carrefour et la rue du Chanoine Paul Lay ; agrandir en achetant une parcelle (avec un chancre actuellement) à côté serait un idéal.
- Liens avec Odyssée et maison instituteur :
 - Sécuriser les traversées (Odyssée – Plaine de jeux – Ecole). Mettre à sens unique la rue de la Batte ? La couper ? (Attention au passage des camions poubelles et l'accès pompier). Il faut limiter le passage au maximum.
 - Partager les parkings
 - Le jardin entre les deux bâtiments : un jardin communautaire ? un espace public au centre ?
 - Créer un porche ? Une connexion entre les deux bâtiments ?

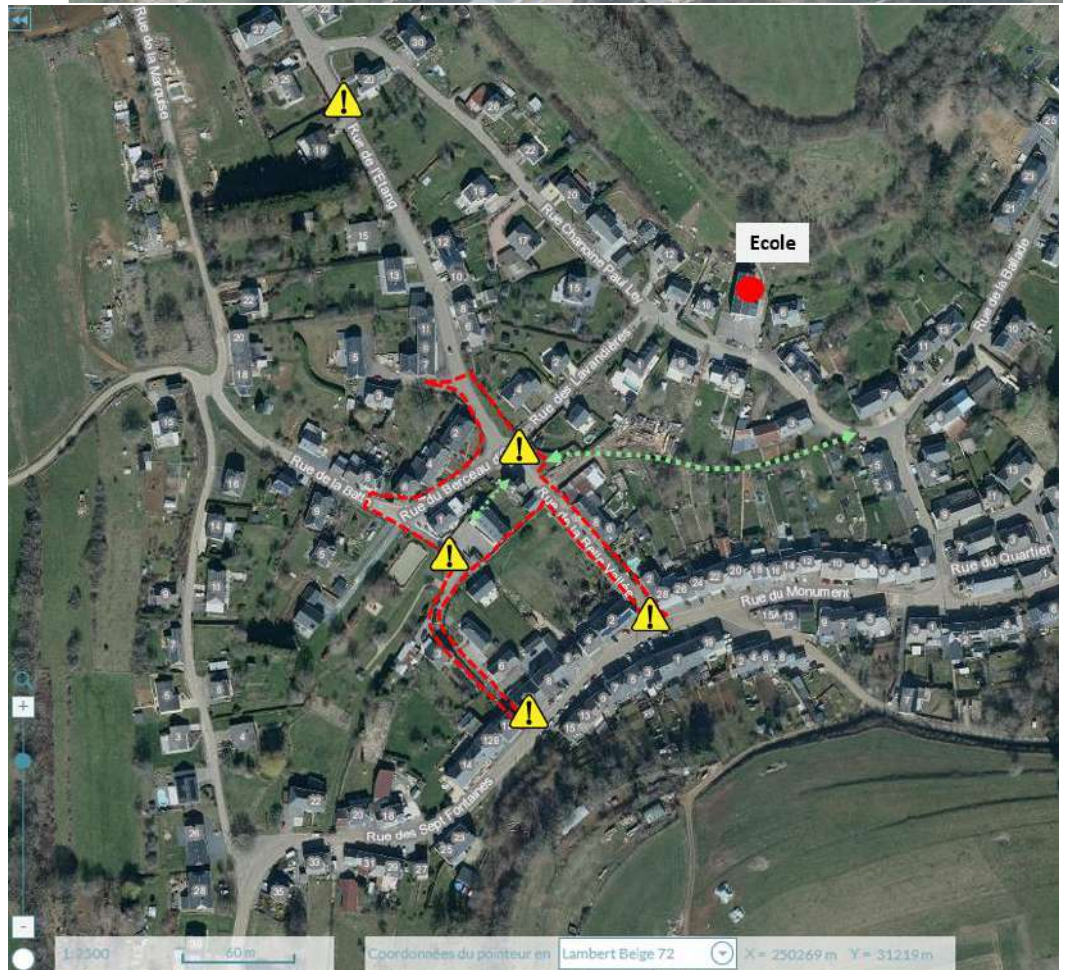
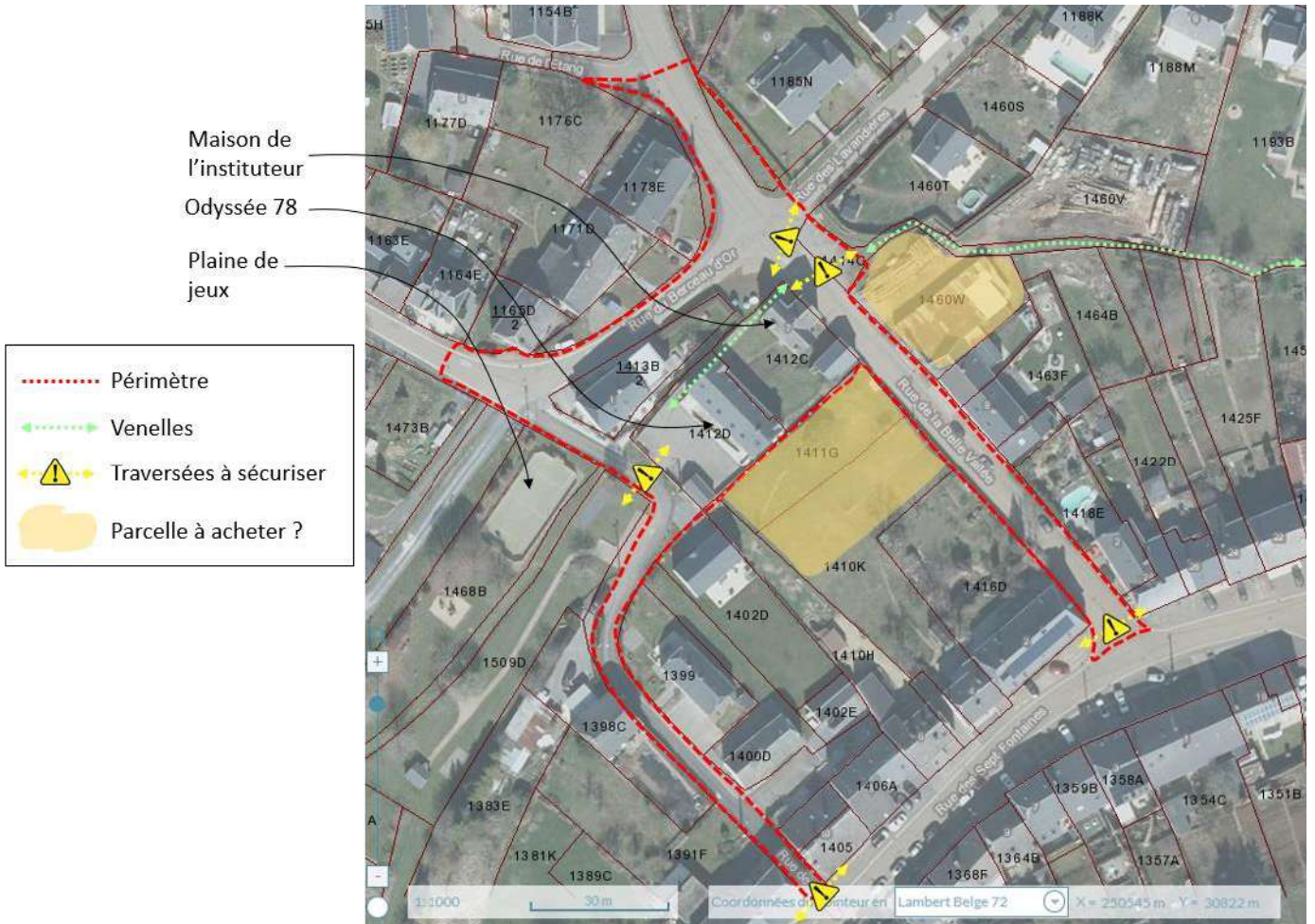
Groupe D

- Ajouter des bancs
- Faire débiter la promenade balisée et installer les valves sur ce carrefour plutôt que près de l'église.

Discussion :

- Besoin de raccordements et d'une « armoire forain » (pour des marchands ambulants ?).
- La servitude à l'arrière des jardins qui part du carrefour vers la rue de l'école pose des questions d'entretien à la charge des privés (certains n'entretiennent). Est-ce que la Commune pourrait faire quelque chose ? => *C'est un problème de justice de Paix.*
- L'aménagement du centre de village devra être conçu en lien avec le bâtiment.

Les participants devaient dessiner l'espace. Voici une synthèse des éléments recueillis :



5- Consultation numérique

La FRW propose aux personnes présentes d'inviter le maximum de personne à s'exprimer sur les projets dans le cadre de la consultation numérique en cours. Des petits cartons publicitaires sont distribués.



*Gervaise Ropars & Alexandra Thiry
Fondation Rurale de Wallonie*

LISTE DE PRESENCE

Nom	Prénom	Association	Mail
Piron	Michel	Habitant	pironrosman.michel@hotmail.com
Klee	Nicolas	Commune CATU	kleen@aubange.be
Descamps	Clémentine	CLDR	cl.descamps@gmail.com
Semes	Alexis	Habitant	alexissemes@hotmail.com
Guebels	Anne	Habitante	
Michaëlis	Philippe	Habitant	philippe.michaelismail.com
Collette	Constance	Habitante	constance.collette@icloud.com
Dubuisson	Jérôme	Habitant	
De Loeul	Michel	Habitant	michel.deloeul@gmail.com
Fraselle	Gilbert	Habitant	fraselle59@gmail.com
Maquet	Aline	Habitant	maquetaline@gmail.com
Davreux	Olivier	Habitant	olivier@amoji.lu
Semes	Damien	Habitant	damien10a@gmail.com
Martin	Sandrine	CLDR	saulasmartin@hotmail.com
Rosman	Philippe	Habitant	rosmanphil@gmail.com
Semes	Xavier	Habitant	xavier.semes@gmail.com
Bouarich	Wahiba	Habitante	wahiba-lejeune@hotmail.com
Kinard	François	CLDR	bourgmaster@aubange.be
Biordi	Véronique	CLDR	veronique.biordi@aubange.be

Excusés

Gérard et Béatrice Schmidt (gla.schmidt@gmail.com)
Stephan Bodelet

Annexe : reportage photo de la visite de terrain

Ancienne maison de l'instituteur



Façade avant



Façade arrière



RDC



RDC



RDC



Escalier menant au 1er étage



1^{er} étage



1^{er} étage



1^{er} étage



Escalier menant au 2^e étage



2^e étage



2^e étage



Cave



Jardin

Espace public

